



DU DROIT, MER ET LITTORAL

Durée
1 an



Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

La formation proposée vise à appréhender l'environnement maritime, littoral et portuaire sous l'angle du droit.

Elle est dispensée à distance via des contenus en ligne (cours dactylographiés, audio ou filmés) afin de permettre aux étudiants et professionnels de concilier leur emploi du temps avec les enseignements de ce diplôme.

Objectifs

Le diplôme vise à compléter les formations généralistes par une connaissance juridique approfondie du secteur maritime et littoral, de son exploitation ou utilisation.

Savoir faire et compétences

La formation permet d'appréhender les instruments juridiques relatifs à l'occupation et à l'exploitation du domaine public ; de connaître les règles d'urbanisme propres aux constructions sur le littoral ; d'étudier les régimes applicables à l'exploitation des différentes ressources ainsi qu'à connaître et prévenir les risques liés à la mer.

Organisation

Aménagements particuliers

Durée de la formation : 1 an (les cours sont mis en ligne au fur et à mesure de décembre à fin juin) 76h de cours

Admission

Droits de scolarité

200 euros (formation initiale) ; 1000 euros (formation continue)

Pré-requis nécessaires

Licence 3

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Nelly Sudres

✉ nelly.sudres@umontpellier.fr



Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science
politique